

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 19 AVR. 1988

N° 1154 /15.08.01

Monsieur KABEGA Augustin
C/O Ministère des Finances et
de l'Economie
B.P. 87 KIGALI.-

OBJET: Matériel de sport.

Monsieur,

Référence à votre lettre du 12 Mars 1988 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'état actuel du stock ne me permet de vous accorder que 2 ballons de Basketball.

Vous êtes prié de venir les prendre auprès de la Direction Générale des Sports et Loisirs muni de la présente.

Pour le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
en mission
Le Secrétaire Général
MUGEMA Remusid.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 19 AVR. 1988

N° 1154 /15.08.01

Monsieur KABEGA Augustin
C/O Ministère des Finances et
de l'Économie
B.P. 87 KIGALI.-

OBJET: Matériel de sport.

Monsieur,

Référence à votre lettre du 12 Mars 1988 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'état actuel du stock ne me permet de vous accorder que 2 ballons de Basketball.

Vous êtes prié de venir les prendre auprès de la Direction Générale des Sports et Loisirs muni de la présente.

Pour le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
en mission
Le Secrétaire Général
EUGEMA Remueld.-

Kigali, le 12 Mars 1988

KABEGA Augustin
c/ Ministère des Finances
et de l'Economie
B.P. 87
KIGALI

A travers de	DGSK
Date entrée	14/3/88
N° Classé	2268/1508

Dinsprot

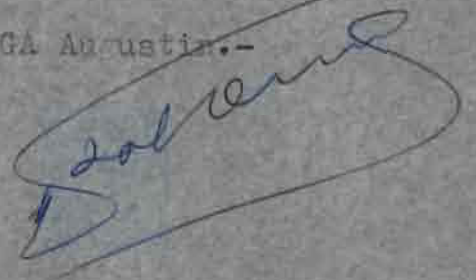
Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Me référant à l'attestation à valoir ce que de droit me délivrée par le Président du Club de BASKET-BALL "MINIJUST", Monsieur BURAYOBERA Ilde honore, Président du Tribunal de Première Instance de Kigali en date du 1er Mars 1988 dont photocopie en annexe, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir envisager la possibilité de fournir l'équipement sportif pour le compte de l'équipe précitée.

Vous en remerciant à l'avance de la suite que vous voudrez bien réserver à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

KABEGA Augustin.-



ATTESTATION A VALOIR CE QUE DE DROIT.

Je soussigné BURAYOBERA Ildephense, Président du CLUB de BASKET - BALL " MINIJUST " atteste par la présente que le nommé KABEGA Augustin , agent de l'Etat au Ministère des Finances et de l'Economie, est autorisé à demander et recevoir toute sorte d'équipement pour le compte de l'équipe de BASKET - BALL " MINIJUST " .

Fait à Kigali, le 1/3/1988

LE PRESIDENT DU CLUB DE BASKET-BALL
" MINIJUST " .

BURAYOBERA Ildephense.

PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE KIGALI.-

